

Linkebeek, le 13 mars 2020

Chers parents,

Le Conseil National de Sécurité a pris des décisions draconiennes et a décidé de **suspendre les cours dans toutes les écoles** afin d'enrayer la propagation du coronavirus et de protéger les groupes les plus vulnérables.

Qu'est-ce que cela signifie pour notre école ?

Tous les cours sont suspendus, mais les enseignants assurent une **surveillance de service minimum**.

Cette surveillance est assurée à **titre exceptionnel et doit relever d'une absolue nécessité** !
Il s'agit d'une **simple surveillance** des enfants **sans activités spécifiques** !

L'inscription est obligatoire. Voici le lien d' [inscription](#)

Cette directive sera d'application du lundi 16 mars jusqu'au 3 avril 2020 inclus. Durant cette période les absences ne seront pas prises en compte.

Concrètement :

- **PAS** de sieste
- **PAS** de bus scolaire
- **PAS** de repas chauds.
- **PAS** d'étude (dirigée)

Les enseignants préparent, chacun pour leur classe, un travail à réaliser à domicile. Chaque titulaire communiquera ses directives par mail.

Les garderies du **matin** (7h -8h10), du **midi** et du **soir** (15h20-18h) seront assurées, comme d'habitude et **aux mêmes tarifs**, par le personnel communal.

Que pouvez-vous faire en tant que parents?

Restez attentifs à tous les symptômes chez votre enfant (par exemple fièvre, mais aussi toux, état grippal, ...). Si vous constatez un de ces symptômes, prenez contact avec votre médecin traitant et **gardez votre enfant à la maison**. Aucun enfant présentant des signes de maladie ne sera accepté.

Plus d'informations?

- Information générale et questions fréquemment posées : www.info-coronavirus.be
- Vous avez d'autres questions ? Appelez le 0800 14689 ou e-mail info-coronavirus@health.fgov.be
- Questions complémentaires pour les parents? <http://www.enseignement.be>

Bien à vous,

Virginie Delaunoy
Directrice